



SYADEN

SYNDICAT AUDOIS D'ÉNERGIES & DU NUMÉRIQUE

⋮ RAPPORT D'ACTIVITÉ
⋮ 2022

Régis BANQUET,
Président



Agir ensemble au plan local, c'est influencer sur le global !

A l'issue du renouvellement de l'ensemble des mandats locaux, les stratégies territoriales mûries l'an passé doivent aujourd'hui se nourrir d'outils et d'actions pour mettre en oeuvre leurs projets. À travers son expertise mutualisée dans l'énergie, le SYADEN joue sa partition dans l'accompagnement des collectivités qui veulent aujourd'hui passer à l'action.

Ainsi, en cette année 2022, notre rôle d'aménageur durable du territoire a été renforcé en maintenant des efforts d'investissements toujours aussi soutenus pour conforter l'activité économique et l'emploi local. La construction du réseau de chaleur bois énergie de Limoux en est un bel exemple au regard de la dépendance énergétique que nous rencontrons aujourd'hui. C'est aussi, aménager électriquement notre territoire pour accompagner de nouveaux usages économiques en zones rurales. Piloter un éclairage public plus sobre et connecté, accélérer la transition et la souveraineté énergétiques en faveur des services publics essentiels (santé, éducation,...). C'est enfin transmettre du savoir-faire et unir les forces des syndicats d'énergies à l'échelon de l'Occitanie pour générer des projets d'énergies renouvelables à « maîtrise » locale.

J'ajoute aussi notre rôle prépondérant dans le lancement de la deuxième phase du programme Très haut débit (THD) départemental et toutes les initiatives annexes en lien avec les usages du numérique. Sur cette thématique, le SYADEN s'engage pour également un service universel local de fibre optique auprès des aménageurs et lotisseurs pour prendre le relais du réseau historique de cuivre dont la fin a été annoncée.

Vous l'aurez compris, en cette année 2022, le SYADEN a surtout conforté ses actions d'accompagnement auprès des territoires de l'Aude, que je vous propose de découvrir dans ce rapport d'activités. Bonne lecture !

Pilotage et administration générale

- > Les Assemblées délibérantes
- > Les élus du comité syndical
- > Une communication en évolution
- > Le 38ème Congrès de la FNCCR
- > A la rencontre des élus et professionnels

Pages
4-7

Les Ressources

- > Les Ressources Humaines
- > La Commande Publique en pleine expansion
- > La seconde vie du matériel informatique
- > Conseil de gestion & amélioration continue

Pages
8-11

Les Finances & optimisation

- > Construction et vote du budget 2022
- > Partenariat avec la Paierie départementale
- > Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57

Pages
12-13

Développement des Territoires

- > Continuité des aides dans les différents programmes d'investissements électriques et d'éclairage public
- > De nouvelles aides pour les collectivités
- > Infrastructures de mobilité décarbonée
- > Redevance d'occupation du domaine public télécom
- > PCRS : le SYADEN pilote sur la modélisation 3D

Pages
14-17

Aménagement & usages du Numérique

- > 3ème édition des Fibres d'Or
- > Mise à jour du SDTAN pour le lancement de la phase 2 du THD
- > La solution THD radio en plein boom !
- > La mélodie de Symphonie pour le territoire
- > Le Service universel fibre : une nouvelle corde à l'arc du SYADEN

Pages
18-23

La Transition Énergétique

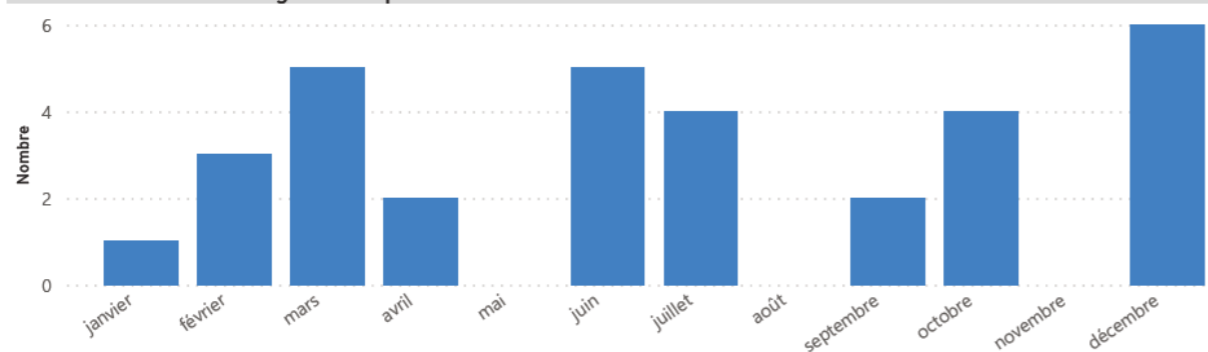
- > Permettre aux collectivités une meilleure résilience face à l'envolée des prix
- > Le réseau de chaleur bois de Limoux, une année de construction
- > Les Générateurs d'Occitanie
- > Le Photovoltaïque, l'énergie d'avenir !

Pages
24-27

Les Assemblées délibérantes

Au cours de l'année 2022, pas moins d'une vingtaine d'assemblées regroupant les élus du syndicat ont été organisées en présentiel sur Carcassonne, tout en favorisant l'accès à la visioconférence, pour les séances du comité syndical, définitivement rentrée dans les bonnes pratiques suite à la COVID-19.

Nombre d'instances organisées par mois



Délibérations prises en 2022

121

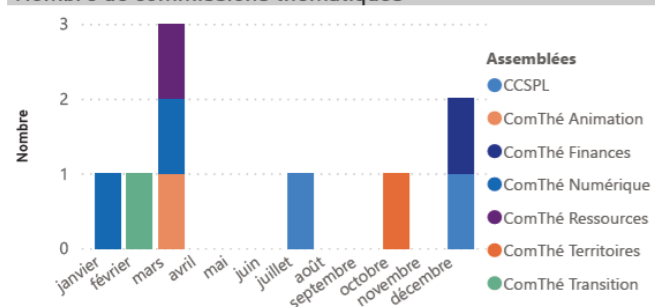
Instances délibérantes organisées

16

commissions thématiques

9

Nombre de commissions thématiques



La solution de visioconférence permet de réunir l'ensemble des 49 délégués du SYADEN réparti dans tout le département de l'Aude sans difficultés et ainsi obtenir un fort taux de participations lors de ces assemblées délibérantes. Les décisions prises sont ainsi le fruit d'échanges et de partage lors de ces sessions numériques.

Taux de participation par collège

Type	communal	départemental	intercommunal	Total
Total	70 %	54 %	56 %	63 %

Dans la continuité des engagements des années précédentes, les élus du comité syndical ont poursuivi l'organisation des commissions thématiques liées aux missions du SYADEN, animées par des vice-présidents engagés. Ces orientations évoquées permettent aux services de structurer l'avancement des dossiers en cours et présenter les décisions nécessaires en séance délibérante.

Les élus du Comité Syndical du SYADEN

Composition de l'assemblée au 31 décembre 2022 :

INSTANCES	COLLEGE	SECTEURS	NOM PRENOM TITULAIRE	NOM PRENOM SUPPLEANT
Comité Syndical	Communal	CAMN	ADIVEZE Marc	DUCASSE TONELLO Josette
Bureau Syndical	Communal	CAMN	ALBAREL Arnaud	ZORZETTO Claude
Bureau Syndical	Communal	LZCO	AMIEL Freddy	MONTLAUR Jean-Claude
Bureau Syndical	Intercommunal	CAMN	BANQUET Régis	PISTRE Jean-Claude
Comité Syndical	Communal	LXPC	BARDIES Pierre	ANDRIEU Philippe
Bureau Syndical	Départemental	Les Corbières	BARO Hervé	
Bureau Syndical	Départemental	La Montagne Noire	CATHALA Caroline	
Comité Syndical	Communal	GHLT	CECCHINATO Alain	MARTINEZ Daniel
Comité Syndical	Communal	LGPM	CHARRIER Bernard	FAYARD Clémence
Comité Syndical	Communal	LZCO	CHAUVET Christophe	RIVIERE Marilyse
Bureau Syndical	Communal	GHLT	CLERGUE Guy	PONS-PELOFY Sophie
Bureau Syndical	Intercommunal	CAMN	COMBETTES Roland	PETIT Jean-Louis
Comité Syndical	Intercommunal	LXPC	COSTES Alain	TAFFOREAU Ghislaine
Comité Syndical	Communal	LGPM	COURTESSOLE Jérôme	SERRANO Serge
Comité Syndical	Départemental	La Malepère à la Montagne Noire	DANILLON Chloé	
Comité Syndical	Départemental	Les Corbières	FORTUNE Kattalin	
Comité Syndical	Communal	LXPC	FROMLHAGUE Eric	COMTE Philippe
Comité Syndical	Intercommunal	HVPA	GALY Jacques	FERRIE Olivier
Comité Syndical	Départemental	Le Lézignanais	GASPARINI Sébastien	
Comité Syndical	Intercommunal	CAMN	GRIFFE Paul	BETEILLE Eric
Comité Syndical	Intercommunal	LZCO	GUICHOU Franck	MAITRE Catherine
Comité Syndical	Communal	LZCO	JEANROY Kevin	FULLANA Françoise
Comité Syndical	Communal	HVPA	LABERTY Gilles	SIMEONI Nadia
Comité Syndical	Départemental	Le Sud Minervois	LAPALU Christian	
Bureau Syndical	Communal	LXPC	LAPEYRE Alain	PELTIER Chantal
Comité Syndical	Communal	HVPA	LEFEBVRE Daniel	PLAS Ghislaine
Bureau Syndical	Communal	GHLT	LUCIEN Gérard	TRESENE Eric
Bureau Syndical	Intercommunal	GHLT	MONIE Jean-Marie	ALVAREZ Jean-Michel
Comité Syndical	Communal	LXPC	MONROT Jean-Claude	GONCALVES Paul
Comité Syndical	Départemental	Narbonne 1	MORLON Francis	
Bureau Syndical	Communal	HVPA	MOUNIE Serge	PETIT Gérard
Bureau Syndical	Départemental	Rieux Minervois	NAVARRO Françoise	
Comité Syndical	Communal	GHLT	NOWOTNY Bernard	ROI Catherine
Comité Syndical	Communal	LGPM	PACALY Patrick	MARTINOLI Cédric
Comité Syndical	Communal	LZCO	PUJOL Jean-Paul	PACHOUTINSKY Alexandre
Bureau Syndical	Intercommunal	LGPM	QUAGLIERI Jean-Pierre	BATIGNE Robert
Comité Syndical	Communal	HVPA	RAMON Georges	SAVY Francis
Comité Syndical	Départemental	La Montagne Noire	RAPPENEAU Philippe	
Bureau Syndical	Départemental	Carcassonne	RIVEL Tamara	
Comité Syndical	Communal	CAMN	SAINT ANDRE Nicolas	MARTY Alain
Comité Syndical	Intercommunal	LZCO	SAURY Jean-Marie	CASATO Didier
Comité Syndical	Communal	GHLT	SENEGAS Michel	SEGURA Joseph
Bureau Syndical	Communal	CAMN	SGIAROVELLO Michel	BOVIN Jean-Claude
Comité Syndical	Départemental	Les Corbières Méditerranée	THERON-CHET Marie-Christine	
Comité Syndical	Intercommunal	GHLT	THIVENT Viviane	JANSANA Jean-Marc
Comité Syndical	Communal	CAMN	TRINCHER Jean-Michel	EXPERT Marie-Line
Comité Syndical	Départemental	Narbonne 1	VERGNES Magali	
Bureau Syndical	Communal	LGPM	VERONIN-MASSET Jean-François	OURLIAC Serge
Comité Syndical	Intercommunal	LGPM	VIOLA André	ASENSIO Brice

* SECTEURS :

CAMN : Carcassonnais -

Montagne Noire

LZCO : Lézignanais, Corbières

LXPC : Limouxin et ancien

Pays de Couiza

LGPM : Lauragais - Malepère

HVPA : Haute Vallée

GHLT : Grand Narbonne



Freddy AMIEL,
Vice-Président
Pilotage &
contrôle des
services publics



Tamara RIVEL,
Vice-Présidente
Animation
partenariale

Une communication en évolution

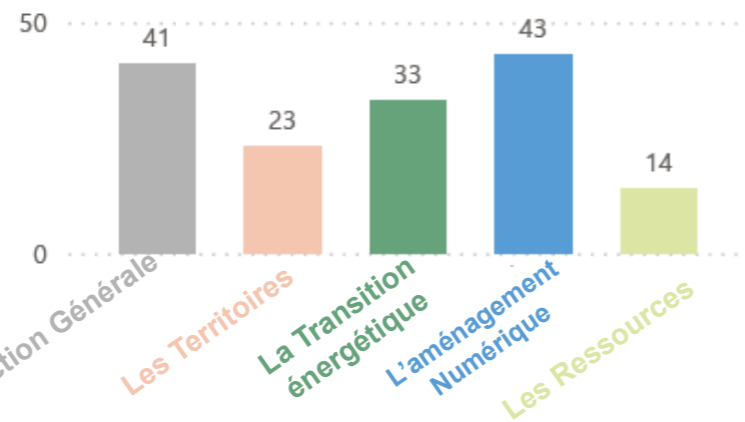
Poursuivant sa volonté de dynamiser sa communication auprès des territoires audois, le SYADEN a réalisé en cours de l'année 2022 de nombreuses actions valorisant les diverses missions :

Actions organisées & supports créés toutes directions confondues

154

Publications sur les réseaux sociaux

91



A noter que les sujets s'inscrivant dans la direction numérique, à savoir le déploiement de la fibre optique ainsi que le déploiement du THD Radio, sont les thématiques les plus relayées sur les réseaux et dans la presse locale pour l'exercice 2022.

Aussi, au vu de sa construction tout au long de cette l'année, le Réseau de chaleur bois de Limoux a été également bien mis en avant avec différents supports créés (page internet dédiée, réalisation d'interview des partenaires chaque mois, publications, création de panneaux d'affichages, etc...).

N'hésitez pas à vous abonner à nos différentes pages officielles pour suivre toute l'actualité du syndicat sur les réseaux sociaux !

Le 38ème Congrès de la FNCCR

Le SYADEN a participé au 38ème Congrès de la FNCCR qui s'est tenu à Rennes du 27 au 29 septembre 2022. L'occasion pour le Président et ses Vice-Présidents présents de participer à la table ronde portant sur la thématique des « Infrastructures et génie civil télécom » et d'exposer les problématiques rencontrées à ce niveau dans l'Aude. Pour cette nouvelle édition, les syndicats d'énergies de la Région se sont réunis sur un stand commun permettant à tous les participants de venir à la rencontre de l'Occitanie et de discuter sur les sujets innovants pour nos territoires.



A la rencontre des élus et professionnels

Salon Université THD à Toulouse

Fort de son implication en matière de Très Haut Débit, le syndicat a été sollicité pour participer au salon dédié à cette thématique organisé par INFRANUM, les 5 et 6 octobre 2022 à Toulouse. Ce rendez-vous annuel tourné vers des territoires connectés pour des nouveaux usages et de nouvelles opportunités de développement économique permet de prendre un temps pour échanger avec les professionnels et structures publiques (entreprises, France Relance, AVIC-CA, ANCT, etc). L'occasion nous a été donnée d'expliquer, aux participants d'une table ronde organisée à cet effet, la démarche engagée pour notre département au sujet de la construction d'une stratégie connectée et durable. Cadre idéal pour les équipes de la Direction « Numérique » qui ont pu exposer les réalisations mises en oeuvre en faveur du déploiement de la fibre optique et du THD Radio dans l'Aude sur le stand du SYADEN dédié à cet évènement.



Hervé BARO,
Vice-Président
« Grands
projets »

1er Salon des Maires de l'Aude à Narbonne

Le SYADEN était présent à la 1ère édition du Salon des Maires et des collectivités audoises, qui s'est déroulé le vendredi 14 octobre à Narbonne. Les équipes présentes ont eu plaisir d'accueillir tout au long de la journée et de renseigner les élus et professionnels sur nos diverses compétences. Cet événement a permis de conclure la convention sur la « Programme Pluriannuel d'investissements » avec ENEDIS et d'exposer les grands projets à venir à Madame Dominique FAURE, Secrétaire d'État chargée de la ruralité lors de sa déambulation dans les allées du salon.



LES RESSOURCES

Les Ressources Humaines

Les effectifs du SYADEN

En 2022, l'effectif du SYADEN en quelques chiffres :



CANET ROSE !
 Le SYADEN a eu le bonheur de souhaiter la bienvenue à deux nouveaux nés : Ethan et Lucie, qui ont fait la joie des familles et de leurs proches !

Moments de convivialité retrouvés !

OPÉRATION TEAM BUILDING ! Fin juin, les équipes du SYADEN ont pu bénéficier d'un « après-midi off » laissant place à un moment de convivialité retrouvée autour d'un pique-nique « 100% Aude » au cœur de la nature au Lac de La Cavayère à Carcassonne. Entre confinement, télétravail, distanciation physique ou le port du masque obligatoire, ce moment de partage a permis aux agents de se retrouver. Un agréable moment avec l'ensemble des équipes qui ont fait régner la bonne humeur sous un beau soleil estival.

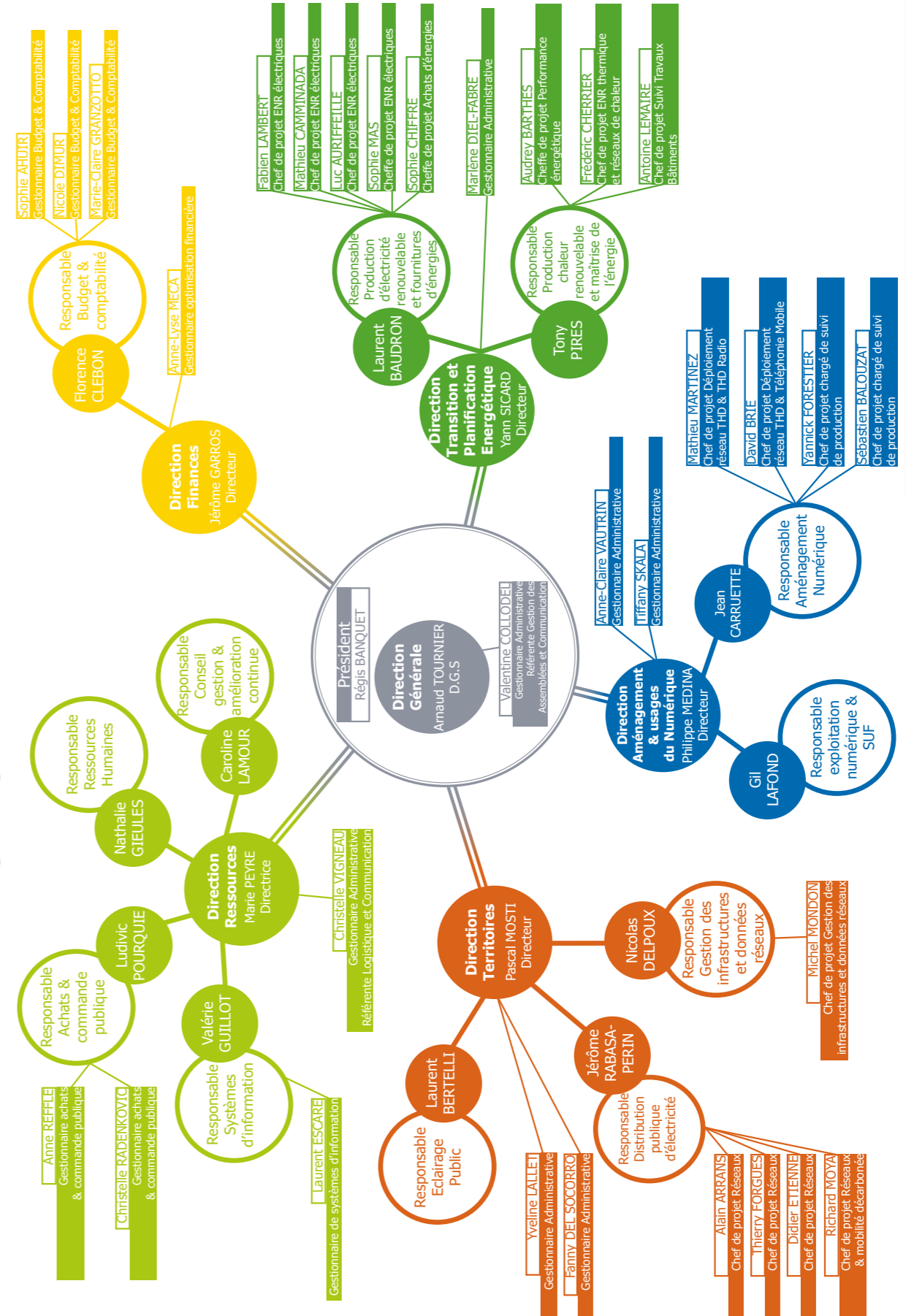


VISITE SURPRISE ! Le 15 décembre 2022, le Père Noël et son lutin ont fait apparition tous deux chargés de cadeaux pour le plus grand bonheur des enfants du personnel ! Ce moment d'échanges a permis aux agents et élus du SYADEN de partager une parenthèse conviviale à l'aube des fêtes de fin d'année.



Organigramme au 31 décembre 2022

Organigramme du SYADEN



Françoise NAVARRO-ESTALLE
 Vice-Présidente Ressources Humaines

LES RESSOURCES

La commande publique en pleine expansion

Les chiffres clefs de 2022



La seconde vie du matériel informatique

Dans la continuité de son précédent engagement qui encadre la politique de renouvellement des matériels informatiques ainsi que le don des matériels (délibération n°2018-94), le SYADEN a mis à jour son inventaire des matériels informatiques dont le syndicat est propriétaire. Ainsi, plusieurs ordinateurs, écrans, téléphones, etc.. non utilisés, sont apparus soit hors d'état de marche, soit susceptibles d'être confiés à titre gracieux aux collectivités et établissements publics qui solliciteraient le syndicat. Le comité syndical du 8 février



2022 a autorisé la sortie de l'inventaire et la destruction des matériels hors service, mais aussi la possibilité d'en faire dons aux structures qui en feraient la demande. N'hésitez pas à faire vos demandes pour les prochains inventaires permettant d'équiper des écoles, médiathèques, associations communales ou d'insertions professionnelles...

Responsabilité sociale et environnementale

La responsabilité sociale et environnementale est définie par la réglementation européenne comme l'intégration volontaire par les entreprises et les collectivités de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs partenaires



AXE ENVIRONNEMENTAL

S'engager efficacement dans une politique en matière d'achat durable pour réduire l'impact de ses contrats sur l'environnement et de prendre en compte le cycle de vie de ses activités à travers une « clause verte ». La Loi Climat et Résilience adoptée en 2021 prévoit l'obligation pour 2026 de mettre en place au minimum une clause environnementale dans l'intégralité des marchés publics.



AXE ECONOMIQUE

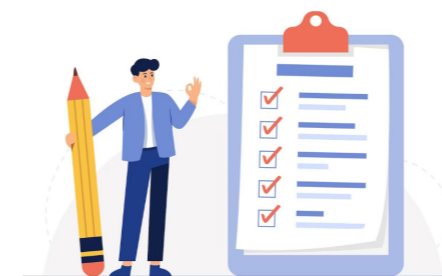
Par nature le SYADEN est un outil de mutualisation à disposition de toutes les collectivités du département et cela est particulièrement illustré dans les achats groupés. Les intérêts de coordonner et mutualiser les achats sont multiples. Ainsi depuis 2014, le syndicat s'efforce de coordonner ses achats dès que cela est possible en adhérant ou en coordonnant des groupements de commandes ou des centrales d'achat.



AXE SOCIAL

Grâce à l'équipe d'experts du Conseil Départemental de l'Aude, le SYADEN s'engage aussi en matière d'insertion sociale et de dynamique économique du territoire en créant des emplois locaux. En effet, dans tous les marchés de travaux il est imposé des engagements forts de la part des titulaires de marchés sur cet axe-là.

Conseil de gestion & amélioration continue



En 2022, les élus ont souhaité approfondir le contrat relatif de la délégation de service public (DSP) en matière de déploiement du Très Haut Débit dans l'Aude. Pour rappel, le SYADEN a la charge de la construction du réseau très haut débit ou Réseau d'Initiative Publique (RIP) qui s'appuie sur un réseau fibre optique ainsi que sur le réseau Très Haut Débit radio. Pour exploiter et commercialiser le Réseau fibre optique, le SYADEN a opté pour une Délégation de Services Publics (DSP). Le délégataire ayant remporté le marché est Altitude Infrastructures.

Le SYADEN a choisi d'être accompagné par un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) dans cette démarche de contrôle, à savoir le bureau d'études CapHornier retenu après consultations.

Un groupe de travail interne s'est réuni pour suivre le projet dont le démarrage de la mission a été initié dès janvier 2022. Suite à l'Audit du contrat, le bureau d'études a relevé plusieurs points de vigilance portant sur des domaines juridiques, financiers, techniques et commerciaux.

C'est lors d'une commission thématiques « Animation Partenariale et Pilotage des Services Publics » qu'une méthodologie a été proposée aux membres présents et sera également soumise aux élus du comité syndical s'inscrivant notamment dans des échanges avec Emeraude THD pour la mise en œuvre de leurs engagements. Si certains points ne nécessitent pas d'avenant à la DSP d'autres pourront requérir des formalisations par avenants en lien avec les attentes prioritaires du syndicat.

Construction et vote du budget 2022

1



Le ROB

Rapport d'Orientations Budgétaires est généralement présenté au 1er comité syndical de l'année en février. Débattu en séance, ce rapport permet de fixer les grandes lignes financières des programmes de l'année à venir.

Le ROB a été débattu lors de la séance du 8 février 2022

2



Le vote du Budget

Le vote du budget consolidé (regroupant tous les budgets) intervient la séance qui suit, à la période de fin mars, début avril. L'ensemble des élus siégeant au comité syndical se réunit pour valider les recettes et dépenses prévisionnelles de l'année.

Les budgets ont été votés lors de la séance du 29 mars 2022

3



Les décisions modificatives

Dénommées « DM », elles permettent d'ajuster les dépenses et les recettes tout au long de l'année.

En 2022, ce sont près de 8 DM qui ont été délibérées tous budgets confondus

Budget principal	
section fonctionnement :	10 728 906 €
section investissement :	26 336 564 €

Budget Annexe THD	
section fonctionnement :	18 286 759 €
section investissement :	50 085 010 €

Budget Annexe ENR	
section fonctionnement :	186 000 €
section investissement :	5 156 567 €

Budget Annexe IRVE	
section fonctionnement :	427 540 €
section investissement :	754 739 €

Au vu du besoin de financement en lien avec le déploiement du THD phase 2, dont le syndicat prend en charge une part significative supérieur à 50%, il a été engagé des discussions avec des financeurs potentiels permettant ainsi de mobiliser des emprunts conséquents adossés aux fruits des redevances d'affermage issues du contrat de Délégation de Service Public (DSP) avec Emeraude THD – Altitude Infrastructure. A cet effet, des démarches auprès de l'AFL (Agence France Locale) structure créée par les Collectivités Territoriales pour le financement de celles-ci, ont permis au SYADEN de bénéficier de taux très avantageux malgré le contexte économique de l'année 2022. Les mêmes discussions ont été engagées pour les budgets annexes IRVE et ENR en fin d'année permettant de poursuivre les premiers engagements et des avancées des dossiers approuvés.

Partenariat avec la Paierie départementale

La Direction générale des Finances publiques (DGFIP) renforce et modernise son partenariat avec les décideurs publics locaux en s'engageant contractuellement à leurs côtés sur des objectifs opérationnels, via des conventions de partenariat. Ce dispositif vise à améliorer la performance administrative des services de l'ordonnateur et du comptable, mais aussi à diffuser une offre de services de qualité, innovante et adaptée aux besoins différenciés des collectivités locales et établissements publics locaux. Le contenu conlu avec le paierie départementale s'articule autour de quatre axes définis au niveau national, à savoir :

Amplifier les échanges ordonnateur-comptable

Développer l'expertise comptable, fiscale, financière et domaniale

Améliorer l'efficacité des procédures en optimisant la chaîne de dépense et de recette

Meilleure lisibilité des comptes aux décideurs locaux en renforçant leurs fiabilités

Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57

Les élus, après en avoir délibéré, ont adopté la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 développée, pour le budget principal et le budget annexe IRVE, à compter du 1er janvier 2023. En effet, la « M57 » qui est la plus récente, la plus avancée

en termes d'exigences comptables et la plus complète, résulte d'une concertation étroite intervenue entre la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL), la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), les associations d'élus et les acteurs locaux. Destinée à être généralisée, la M57 deviendra le référentiel de droit commun de toutes les collectivités locales d'ici le 1er janvier 2024. De plus, il a été proposé de conserver le vote par nature et par chapitre globalisé à compter du 1er



janvier 2023. Dans sa mise en oeuvre, la M57 suppose de préciser les durées d'amortissement pour les différentes catégories de biens. La nomenclature M57 pose le principe de l'amortissement d'une immobilisation au prorata temporis. Cette disposition nécessite un changement de méthode comptable, le SYADEN calculant en M14 les dotations aux amortissements en année pleine, avec un début d'amortissement au 1er janvier N+1. L'amortissement prorata temporis est pour sa part calculé pour chaque catégorie d'immobilisation, au prorata du temps prévisible d'utilisation. L'amortissement commence à compter de la date du début de consommation des avantages économiques ou du potentiel de service, équivalent à la date de mise en service. Ce changement de méthode comptable s'appliquerait de manière progressive et ne concernerait que les nouveaux flux réalisés à compter du 1er janvier 2023, sans retraitement des exercices clôturés. Ainsi, les plans d'amortissement qui ont été commencés suivant la nomenclature M14 se poursuivront jusqu'à l'amortissement complet selon les modalités définies à l'origine. Seront exclus de l'amortissement au prorata temporis, les biens de faible valeur d'un montant inférieur à 500€ HT qui seront amortis en une annuité au cours de l'exercice suivant leur acquisition.



Roland COMBETTES, Vice-président Finances & optimisation

DEVELOPPEMENT



Continuité des aides dans les différents Programmes d'investissement d'électrification

Programmation Electrification Rurale

56 dossiers
5 307 000 €

La mission du financement de l'électrification rurale, sous le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, attribue une enveloppe de financement annuelle pour l'électrification rurale répartie selon des sous-programmes (renforcement, sécurisation, extensions, environnements). Ces dotations de l'Etat permettent de couvrir à hauteur de 80% le montant hors taxes des travaux

Dans le cadre de la convention 2022-2025 relative au programme pluriannuel des travaux soutenus par le concessionnaire d'électricité ENEDIS, le SYADEN dispose au titre de l'article 8 d'une enveloppe pluriannuelle de financement pour les effacements des réseaux électriques. Conformément à cette nouvelle convention, une bonification financière de 50.000€ est attribuée si le SYADEN atteint le seuil de 1.125 km de dépose en réseau aérien de fils nus sur l'ensemble des dossiers inscrits.

Programme Syndical

8 dossiers
751 200 €

Compte-tenu de la faiblesse des crédits disponibles ainsi que des projets d'aménagement de voirie prioritaires, il n'était pas possible de satisfaire toutes les demandes reçues. Les élus du comité syndical ont alors engagé un programme 100% financé par le SYADEN, dénommé « SYNDICAL », pour augmenter le taux de satisfaction sur les dossiers non retenus de l'année précédente et soutenir l'activité économique locale.

DES TERRITOIRES

Eclairage public : Les Programmmations votées

Programmation « EP »

Tranche 1

88 dossiers
pour un montant
d'aide de
1 073 600,30 €

Programmation « EP »

Tranche 2

36 dossiers
pour un montant
d'aide de
459 446,64 €

21 dossiers
pour un montant
d'aide de
33 735, 42 €

Mission « DIAG EP »

En 2022, en matière de subventions, relatives à l'éclairage public, le syndicat a aidé près de 127 dossiers, représentant un montant global de subventions à hauteur de 1 533 046,94 € pour 3 427 922,90 € d'investissements.

Dans la poursuite de ses accompagnements, il a été proposé de renforcer la mission de Diagnostic Éclairage Public en l'imposant comme un préalable à tout soutien de financement. Pour rappel, le SYADEN assure la maîtrise d'ouvrage des études et confie la mission à un prestataire externe.

De nouvelles aides pour les collectivités !

En 2022, le SYADEN a répondu à deux appels à projets pour accompagner les collectivités membres sur le domaine de l'éclairage public performant.

Plan Relance FACE

Cet accompagnement vise à aider les communes rurales à moduler le fonctionnement de leur éclairage public afin de réduire leur consommation énergétique et préserver la biodiversité. Il s'inscrit aussi dans l'une des thématiques de notre stratégie de structuration des usages du numérique. Ce programme comporte 3 thématiques d'accompagnement pour les communes rurales en possession d'un diagnostic éclairage public. Ainsi, 29 communes sont inscrites dans la démarche pour laquelle les élus envisagent la possibilité de prévoir une seconde tranche.

LUM'ACTE - FNCCR

La FNCCR a lancé un appel à projets pour l'éclairage public LUM ACTE. Ce sous-programme a pour vocation d'accompagner financièrement les collectivités ou des groupements de collectivités et se décline en 3 lots portant principalement sur : des audits, schéma, trame noire, acquisition d'un outil de gestion et maintenance ou SIG, ainsi que des prestations d'études pour l'aménagement d'un parc EP. Le SYADEN a candidaté en octobre 2022 pour les lots 1 et 2 et portera la candidature de la ville de Limoux pour le lot 3.



Guy CLERGUE,
Vice-président
Mobilité
décarbonée



Michel
SGIAROVELLO,
Vice-Président
Réseaux
électriques &
Eclairage public



Jean-François
VERONIN-
MASSET,
Vice-président
Maîtrise des
infrastructures &
des données

Infrastructures de Mobilité décarbonée

Programmes d'investissements lancés

Au regard de ses compétences en tant qu'AODE, en matière de production d'électricité renouvelable et de gestion des IRVE, le SYADEN a candidaté sur deux appels à projets du FACÉ 2021 dans le cadre des plans de relance de l'État pour le développement des bornes de recharge seules et IRVE couplées à des ombrières de 36KW. Cette expérimentation vise à aider les opérateurs publics de mobilité dont le SYADEN, au déploiement de bornes de recharge en milieu rural sans mettre en contrainte le réseau public d'électricité.



La commission du Développement des Territoires s'est réunie à plusieurs reprises en 2021, et proposé de mettre en place une procédure

permettant de mieux cibler les besoins des collectivités et d'adopter une gestion des investissements du SYADEN en matière de mobilité décarbonée à travers une programmation annuelle suivant une logique budgétaire. Ainsi, le comité syndical du 18 octobre 2022 a approuvé la décision suivante :

Communes	APP
Azille – Cucugnan – Durban Corbières – Homps – Leuc – Saint André de Roquelongue	IRVE seules
Neviau – Verzeille – Villegly - Villespy	IRVE avec ombrières

Par ailleurs, le SYADEN a déposé au titre du plan de relance FACÉ 2022 un dossier supplémentaire pour l'installation d'IRVE couplées à la réalisation de 2 ombrières de 100 kWc en autoconsommation qui seraient situées sur les communes rurales de Carlipa et Peyriac-Minervois.

Rouler en électrique & montrer l'exemple



En 2022, le SYADEN en qualité d'aménageur infrastructures de recharge publiques pour véhicules électriques, a procédé à l'achat de 4 véhicules électriques (2 ZOE et 2 Peugeot 208). Ainsi, les audois ont pu croiser les équipes sur les routes aux belles couleurs du réseau ! Au titre de l'exercice 2023, une réflexion globale sur la flotte automobile du syndicat sera mise en place afin de respecter la loi transition énergétique pour la croissance verte concernant les collectivités territoriales qui acquièrent 50 % de véhicules à faibles émissions lors du renouvellement d'une partie de leur flotte.

Redevance d'occupation du domaine public télécom

Aider les collectivités à récupérer leur dû !

La mission d'assistance sur la Redevance d'occupation du domaine public télécom (RODP) permet aux collectivités gestionnaires de domaine public de pouvoir maîtriser et contrôler les montants dus par les opérateurs de télécommunications. Lors de la mise en place de cette nouvelle mission sur douze communes pilotes en 2019, il a été largement constaté l'insuffisance du paiement aux collectivités par certains opérateurs.

Les équipes du SYADEN ont décidé de proposer un service pour aider les communes à récupérer les finances liées à la redevance d'occupation du sol dont les opérateurs et gestionnaires de réseaux sont contraints de payer lorsqu'ils occupent un domaine communal public. Par conséquent, dès cette année 2022, une campagne a été lancée afin d'élargir ces actions en faveur de ces localités ne percevant pas leur dû.

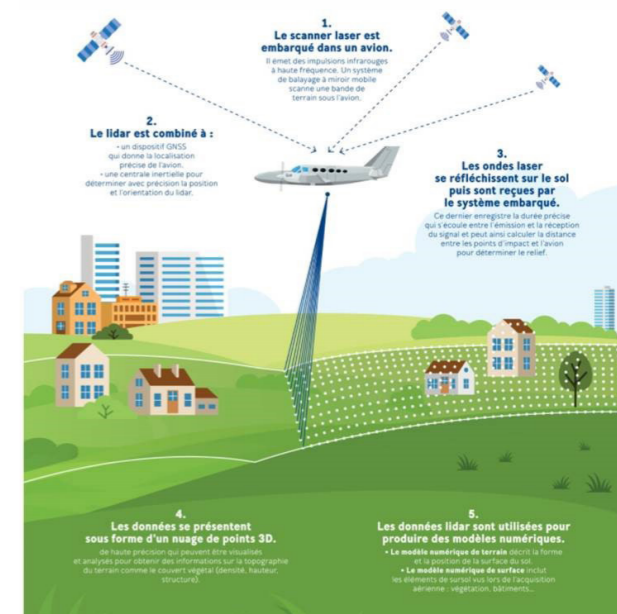
Vous souhaitez adhérer ?

Pour bénéficier de ce service, les collectivités doivent décider d'adhérer à cette mission d'accompagnement. Ensuite, le syndicat se chargera de solliciter les opérateurs pour vérifier la distance des réseaux occupés dans les communes. A noter que si une commune n'a jamais touché ces redevances, il est possible de remonter jusqu'à cinq ans en arrière. Une fois que la commune a pu percevoir son dû, elle reverse une participation au SYADEN pour les frais de gestion générés pendant la mission.

PCRS : le SYADEN pilote sur la modelisation 3D

Du fait de notre niveau d'avancement dans l'acquisition des clichés orientés (photos) destinées à établir le Plan de Corps de Rues Simplifié (PCRS) par rapport aux autres structures sur la Région Occitanie, la société IGO basée à Nîmes, spécialisée dans le développement d'application et plateformes 3D a proposé au SYADEN d'être un territoire « pilote » pour la modélisation 3D de son PCRS. Cette maquette dénommée « Jumeau Numérique 3D » donnera accès à une plateforme de diffusion interactive.

Ce projet dans sa globalité apportera une plus-value en termes d'innovation et de communication dont de nombreux usages pourront profiter, hors gestion des réseaux enterrés, tels que le SDIS, le SMMAR, etc..



AMENAGEMENT &



3ème édition des « Fibres d'Or »

Le 15 septembre 2022, le SYADEN organisait avec son partenaire Emeraude THD, la troisième édition des Fibres d'Or. La cérémonie prestigieuse s'est déroulée au château de Villegly et a récompensé des entreprises et des initiatives innovantes. Dans ce cadre idyllique, près de 220 élus et partenaires ont pu assister à la remise des prix et partager un moment privilégié.



Les lauréats sont ...

- Prix « Innovation » : ATARAXIE
- Prix « Tradition » : MontCapel
- Prix « Création d'Emplois » : Société FERRAND
- Prix « Transmission » : Lycée Jules Fil à Carcassonne
- Prix « Aménagement du territoire » : ALSATIS
- Prix « Développement Durable » : Commune de Montsérret
- Prix « Coup de Coeur du SYADEN » : Nomalys City

Les convives ont également pu échanger avec l'ancien footballeur Daniel BRAVO. Tout en simplicité, l'ancien champion, a répondu aux questions en revenant sur ces exploits sur le terrain, sa vision sur le football français et son potentiel avant la dernière coupe du monde, mais également son nouveau rôle de consultant et manager auprès des jeunes dans les centres de formations.



USAGES DU NUMERIQUE

Mise à jour du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique pour le lancement de la phase 2 du déploiement



Hélène SANDRAGNÉ, Présidente du Conseil départemental de l'Aude, et Régis BANQUET, Président du SYADEN, ont présenté les nouvelles perspectives du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) de l'Aude pour atteindre l'objectif de la couverture en fibre optique de l'ensemble des territoires du département à l'horizon de fin 2025.

Cette mise à jour du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique, officialise le lancement de la Phase 2 de son programme de couverture en fibre optique dans les zones les plus rurales de l'Aude.

Quelques chiffres clefs:

Au 31 décembre 2022, le déploiement du Très Haut Débit représentait :

1 FLOURE (72,6%)

2 COMIGNE (64,4%)

2 CRUSCADE (62,5%)



*TOP 3 des communes les plus connectées à la Fibre optique du SYADEN

En début d'année, les membres du syndicat ont fait halte dans 3 communes de l'Aude - Fraïsse-des-Corbières, St-Jean-de-Barrou et Durban-Corbières - afin d'inaugurer en

présence des élus locaux et des partenaires, leur réseau Très Haut Débit. La route du déploiement avec l'enjeu du 100% fibre progresse en tenant compte des territoires ruraux du département les plus reculés.

Une belle matinée sous le soleil des Corbières pleine de promesses !



Alain LAPEYRE, Vice-Président Déploiement du THD



Caroline CATHALA, Vice-Présidente Numérique responsable & couverture mobile



Jean-Pierre QUAGLIERI, Vice-Président Territoires Connectés

La solution THD Radio en plein boom !

Pour les communes qui n'ont pas encore accès à la connexion à la fibre, le SYADEN leur propose de recourir au système THD Radio. Cette technologie à très haut débit radio permet d'envoyer des signaux suffisamment puissants pour avoir une bonne connexion internet, exactement comme avec la téléphonie mobile. Un système provisoire mais efficace, en attendant le déploiement généralisé de la fibre optique.

Lancement des réunions publiques

Du 30 mai au 2 juin 2022, notre partenaire ALSATIS RESEAUX était dans notre département pour présenter auprès de la population cette solution alternative THD Radio déployée dans l'Aude.

Ainsi, les administrés de Belvèze du Razès, Villelongue d'Aude, Monze et Magrie ont pu bénéficier d'une présentation répondant à leurs interrogations mais aussi rencontrer les fournisseurs d'accès internet (FAI) présents également afin de partager leurs offres et conclure quelques nouveaux abonnements au réseau du SYADEN.



Quand le THD s'inscrit dans la transition énergétique

C'est au mois de juin que les équipes du SYADEN, d'ALSATIS RESEAUX et Tetradis ont installé un équipement en panneaux photovoltaïques sur la commune de Peyrefittes du Razès permettant l'alimentation totale d'un site équipé en technologie « Très Haut Débit Radio ». Une première dans l'Aude qui en appellera 3 autres sur les communes de Mazerolles du Razès, Saint Couat du Razès et Bessedes de Sault d'ici la rentrée ! Cette réalisation est une alternative aux travaux généralement réalisés. En effet, pour alimenter ce site radio, il était nécessaire d'installer un poste de transformation électrique à proximité. Afin de pallier à l'augmentation des délais de livraison des matériaux due aux crises successives, le SYADEN a opté pour une solution innovante et en autoconsommation. Un nouveau concept lancé dans l'Aude permettant aux riverains un accès à un débit meilleur en attendant le déploiement du réseau en fibre optique.



Dernier pylône posé nécessitant le déploiement de gros moyens

Le SYADEN a posé dans les Corbières, à Albières, au mois d'octobre, la toute dernière pièce de l'infrastructure de son réseau. L'implantation de ce pylône situé dans un lieu enclavé, peu accessible par la voie terrestre a nécessité les services des entreprises Retis et HBE, notamment pour la mise en oeuvre d'un hélicoptage afin d'acheminer les différentes sections du pylône à travers les bois. Les administrés de la commune ont pu assister à cette opération spectaculaire !



Le THD Radio, une technologie d'avenir ?

Une question qui est revenue très souvent au cours de cette année 2022 : Quel est l'avenir du THD radio une fois la fibre optique déployée sur l'ensemble du territoire ? Le SYADEN s'est engagé en fin d'année dans une démarche innovante expérimentant des modèles d'usages numériques « intelligents et durables », en étant lauréat d'un appel à projets lancé par l'État. Cette démarche vise à améliorer la gestion au quotidien des services publics des collectivités de l'Aude et de concourir au développement économique territorial. L'objectif ultime de ce projet dénommé « Symphonie », dans lequel le SYADEN joue le rôle de chef d'orchestre aux côtés de partenaires publics et privés est la répliquabilité des solutions à une plus grande échelle. Ainsi, les pylônes aujourd'hui dédiés au THD Radio pourront permettre de développer des technologies et services résilients pour lutter contre les changements climatiques (alertes incendies, inondations, gestion optimisée de la ressource en eau...), en collaboration avec l'écosystème en responsabilité sur la gestion de la ressource et des risques (État, SDIS, SMMAR, Département, Intercommunalités).



La mélodie de « Symphonie » pour le territoire

Le contexte de l'appel à projets national



L'ambition d'apporter des solutions innovantes de connectivité pour la gestion de son territoire, associée à la création d'une infrastructure numérique souveraine dédiée aux collectivités audoises, ont

permis au SYADEN de figurer parmi les cinq lauréats primés au niveau national dans le cadre d'un appel à projets sur les investissements d'avenir impulsé par l'État. Ce sont plus de 5 M€ d'investissements innovants qui seront soutenus par l'échelon national dans le cadre de ce projet partenarial piloté par le SYADEN. Une juste récompense pour notre syndicat qui déploie depuis plusieurs années des investissements structurants, à la croisée des territoires, de l'aménagement numérique et de la transition énergétique. Il s'appuie aujourd'hui sur son expertise mutualisée et le concours d'acteurs pertinents du territoire pour mettre en musique cette gouvernance partenariale au service de l'ensemble du département.

3 axes fondés sur une solide gouvernance



1 Performance et maîtrise de la gestion des services publics

Doter les collectivités d'un environnement numérique de travail cybersécurisé avec une gestion de la donnée publique et offrir les solutions de pilotage et de gestion énergétique performante de leurs équipements d'éclairage public et bâtiments.



2 Agir pour la résilience face aux changements climatiques

Développer des partenariats publics-privés pour maximiser les nouvelles ressources offertes par la fibre optique et le réseau THD radio. Mettre l'intelligence artificielle au service de la prévention des risques, via la vidéosurveillance, afin d'assurer la résilience face aux événements liés aux changements climatiques (incendies, inondations).



3 Soutenir le développement économique

L'agriculture, dont la viticulture connectée, à travers l'installation et l'administration de capteurs permettant de mesurer l'évolution du sol et de mieux gérer les intrants et la précieuse gestion de l'eau. L'accompagnement au développement du futur avec la mise en place de solutions pour soutenir la connectivité autour du projet de restructuration du port de Port la Nouvelle, notamment pour l'accueil des éoliennes off shore.



Le « Service Universel Fibre », une nouvelle corde à l'arc du SYADEN

Le SYADEN est en charge de déployer le Très haut débit (THD) dans l'Aude. Seulement, depuis quelques années, l'opérateur Orange abandonne petit à petit le service universel basé sur son réseau de cuivre. Le syndicat a alors dû palier à cette nouvelle problématique. Jusqu'à présent, on s'appuyait principalement sur des réseaux existants d'Orange pour les constructions neuves. Aujourd'hui, il revient au SYADEN d'assurer la continuité du réseau jusqu'à la limite de propriété. Dans le cadre de l'instruction du permis de construire, la mairie doit solliciter le SYADEN pour dire qu'il y a une adduction à prévoir sur une parcelle. En parallèle, le syndicat assiste les aménageurs afin d'assurer ce nouveau « service universel fibre ». Il propose ainsi de réaliser la mission de pré-fibrage pour le compte des aménageurs.

Il appartient désormais au syndicat de créer le réseau nécessaire pour pouvoir alimenter une nouvelle maison. Le dernier tronçon privatif du branchement est à la charge des opérateurs commerciaux (Orange, Free, SFR, Bouygues,...)

Un marché pour une nouvelle mission !

Une consultation relative à l'accord cadre de conception réalisation des missions du Service Universel Fibre (SUF) a été lancée par le SYADEN notamment le pré-fibrage, pour le compte des Maîtres d'ouvrage (privé ou public) afin qu'ils respectent le cadre juridique imposé par l'État ; la réparation des adductions laissées à l'abandon sur les zones RIP du fait du désengagement d'Orange ; et enfin pour les créations d'adductions des logements neufs sur les zones RIP avant transfert au délégataire Emeraude THD pour densification. Après analyses, le marché a été attribué en octobre 2022, à l'entreprise CAZAL -NGE qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

L'organisation entre le syndicat et le délégataire Emeraude THD sera affinée durant l'année 2023, permettant de pouvoir orienter au mieux les collectivités, administrés et aménageurs

Les différents partenaires



LA TRANSITION

Permettre aux collectivités de l'Aude une meilleure résilience face à l'envolée des prix de l'énergie

Renouvellement du Groupement d'achat GAZ naturel : nouvelle stratégie !

Comme chaque deux ans, le syndicat a procédé à une consultation ayant pour objet l'acheminement, la fourniture de gaz naturel et les services associés pour les membres du groupement de commandes dont le SYADEN est coordonnateur. Pour déployer sa nouvelle stratégie, le syndicat d'énergie a sollicité l'expertise d'un bureau d'études pour mandater des fournisseurs en quête des prix optimisés sur une période donnée. Internalisant peu à peu cette compétence, le SYADEN a dû sortir du cadre traditionnel de l'attribution de marchés publics au profit d'achats dits « dynamiques », qui s'apparentent à des achats en bourse. Alors que par le passé, les achats s'effectuaient en une seule fois pour deux ou trois ans, le syndicat privilégie aujourd'hui les achats pour des

durées plus adaptées aux opportunités des fluctuations des cours. Mais bien que protégées jusqu'à la fin de l'année 2022, et face à la crise énergétique inédite, les communes vont subir des hausses exceptionnelles des prix en 2023 légèrement contenues par l'achat dynamique.



Le marché a été attribué à :
GAZ DE BORDEAUX

Poursuite des missions d'accompagnement pour faire face aux prix de l'énergie



Chaufferie réalisée à
Alet-les-Bains

Afin d'aider les collectivités audoises à amortir les chocs liés à la flambée des prix de l'énergie, le SYADEN propose des missions d'accompagnement vers des modes de chauffage plus vertueux sur le plan écologique. Par exemple, les chaufferies au gaz naturel pourraient être transformées en chaufferies au bois local ou à la géothermie. Cette stratégie d'accompagnement, menée par le syndicat audois depuis un certain nombre d'années déjà, s'avère plus cruciale que jamais en cette période d'inflation des prix. Car c'est en faisant des choix énergétiques judicieux aujourd'hui que les collectivités se protégeront demain de la volatilité des prix, tout en se donnant la chance de favoriser la transition énergétique ancrée sur une économie locale et circulaire.

ENERGETIQUE

Le Réseau de chaleur bois de Limoux : une année de construction



L'année 2022 symbolise la construction de la chaufferie. Ainsi, le chantier a évolué mois après mois, au gré de l'avancement des travaux réalisés par les entreprises partenaires, sous la maîtrise d'oeuvre du bureau d'études INDIGGO. Cette dernière société a accompagné le SYADEN sur la définition du projet (dimensionnement de la production de chaleur, sécurisation de l'énergie à l'aide de chaudières à gaz, etc.), l'obtention de toutes les autorisations nécessaires au projet, le dépôt du permis de construire via un architecte, l'analyse des offres des entreprises, à leur sélection et au suivi des travaux.

Paroles du Président

« Le réseau de chaleur du Limouxin répond parfaitement à notre ambition : cesser de recourir aux énergies fossiles pour leur préférer une énergie renouvelable et locale qui renforce la vigueur économique du département. Nous souhaitons vivement que ce projet incite d'autres communautés de communes à créer leur réseau de chaleur vertueux. »

L'école des MINES Paris en visite

Le SYADEN a eu le plaisir d'accueillir sur le site encore en chantier de la chaufferie du réseau de chaleur bois de Limoux des étudiants de l'Institut supérieur d'ingénierie et gestion de l'environnement (ISIGE – Mines Paris Tech). Ces managers d'entreprises de renom se formant en RSEDD (Responsabilité Sociétale des Entreprises et Développement Durable) ont bénéficié d'une présentation complète du projet suivie de la visite de la chaufferie et de la sous-station de l'EHPAD connecté au réseau de chaleur.



Serge MOUNIE,
Vice-président
Production &
Réseaux de
chaleur



Arnaud ALBAREL,
Vice-Président
Planification
énergétique &
actions
mutualisées



Gérard LUCIEN,
Vice-Président
Développement
des ENR
électriques



Jean-Michel MONIE,
Vice-Président
Efficacité
énergétique
& rénovation
thermique

LES GÉNÉRATEURS d'Occitanie

Nouvel outil de mutualisation pour la Région

Suite à l'appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place d'un réseau régional de conseillers à destination des collectivités le SYADEN a été missionné par les autres syndicats d'énergies de la région Occitanie, pour être coordonnateur de cette entente sur le sujet. Ce réseau dénommé « LES GÉNÉRATEURS » est un réseau de conseillers spécialistes des énergies renouvelables qui répond clairement et efficacement (aspect technique, juridique, montage du dossier...) aux attentes des collectivités souhaitant produire des projets issue de l'éolien et de l'énergie solaire photovoltaïque. L'objectif est de mettre à disposition des collectivités locales des conseillers techniques pour une période de 3 ans renouvelable, afin d'accompagner leur montée en compétences dans la phase amont de développement des projets. En région Occitanie, le réseau prend la forme d'un accord de partenariat entre différentes parties prenantes (Entente des syndicats d'énergie de la Région Occitanie, AREC et ECLR) et les structures porteuses de conseillers. En fonction du type de projets, le réseau orientera la collectivité auprès de l'interlocuteur dédié.

Les structures partenaires

- 

1 AREC Occitanie qui assure la coordination régionale

Projets photovoltaïques innovants, photovoltaïques flottants et agri photovoltaïques + projets éoliens
- 

2 Le SYADEN, coordinateur pour l'Entente « Territoire d'Énergie Occitanie »

Projets photovoltaïques au sol
- 

3 L'association régionale « Énergie coopérative locale renouvelable » (ECLR)

Projets citoyens

Présentation du dispositif à ENERGAÏA



C'est lors du salon annuel Energaïa organisé en décembre à Montpellier, que le dispositif des Générateurs a été présenté. Les équipes du SYADEN ont ainsi diffusé les bonnes pratiques et prodigué les outils nécessaires auprès des participants mais également de l'ensemble des référents des 12 autres syndicats d'énergie d'Occitanie.

Le photovoltaïque, l'énergie d'avenir !

Au vu des prix exponentiels de l'énergie, le SYADEN encourage plus que jamais les communes à se tourner vers des ressources plus durables. Avec, en tête, l'éolien et surtout le photovoltaïque. Il accompagne les projets éoliens, photovoltaïque au sol et en toiture ombrières ainsi que les projets de micro hydro-électricité.

L'ingénierie du SYADEN à votre disposition

- 1** 1er contact pour identifier le potentiel «ENR» sur le site ciblé
- 2** Note d'opportunité rédigée
- 3** Analyse du projet permettant à la collectivité de saisir les enjeux
- 4** Accompagnement de façon personnalisée tout au long de la mise en oeuvre du projet
- 5** Suivi du projet (phases de mise en route travaux + suivi exploitation)

Le SYADEN réalise en maîtrise d'ouvrage des ombrières photovoltaïques, en liaison avec l'alimentation de ses bornes de recharge pour véhicules électriques ("IRVE").



1er projet à Laroque-de-fa officialisé

Le SYADEN a officialisé le projet de centrale solaire au sol initié par la commune de Laroque-de-Fa le 15 décembre 2022, lors de la signature des statuts de la société de projet « Énergie locale de Laroque-de-Fa » et de la promesse de bail entre la SEM ELO (Energies Locales d'Occitanie, société d'économie mixte du SYADEN) et la commune. Premier projet développé à 100% par la SEM ELO, il s'inscrit naturellement dans la stratégie d'action du SYADEN en faveur des énergies renouvelables à gouvernance lo-

cale et plus largement dans la démarche d'autoconsommation territoriale ou de « circuit-court » énergétique pour limiter les intermédiaires entre producteur et consommateur.





SYADEN

SYNDICAT AUDOIS D'ÉNERGIES & DU NUMÉRIQUE



Télécommunications :

Déploie le réseau public Très Haut Débit en fibre optique et THD Radio pour connecter l'Aude de demain et améliorer la couverture en téléphonie mobile.



Distribution d'électricité :

Organise le service public de distribution et de fourniture d'électricité, et contrôle la qualité du service des partenaires (ENEDIS/EDF).



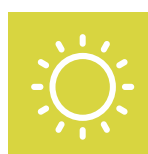
Éclairage public :

Conseille et investit pour un éclairage public responsable et performant.



Bornes de recharge pour véhicules électriques :

Déploie le réseau public d'infrastructures de recharge des véhicules électriques et hybrides REVEO (réseau régional d'Occitanie).



Transition Énergétique :

Accompagne les collectivités vers la sobriété énergétique et la maîtrise de la production d'énergies renouvelables territoriales.



Groupe d'achat d'énergies :

Organise et coordonne des groupements de commande pour l'achat d'électricité et de gaz naturel des collectivités locales.

6

DOMAINES D'EXPERTISES

15 rue Barbès – CS 20073 - 11890 Carcassonne
04 68 11 56 30 - contact@syaden.fr - syaden.net

